

Conseil d'École du jeudi 5 Novembre 2015

Étaient présents : *Mairie* : Madame FRANCHET : maire, Madame LEBEY : responsable des affaires scolaires

Représentants parents d'élèves : Mesdames HOOGE, LACHASSE, MARTINS et NOGUEIRA, Messieurs DA, DESRUES, DESVIGNES, FROGER, MERCIER et MOINE.

ATSEM : Mesdames FLECHE et MAGOARIEC

Enseignants : Mesdames BERRY, DEPONT, NAVEAU et PICARD, Monsieur JUBERAY.

Étaient excusés : Madame GRIMOIN : I E N / Mme MARTEAU enseignante /Mme BRAULT et

M. MOINE parents

1) Effectifs :

- 141 élèves actuellement répartis en 6 classes
- Mme Berry PS: 20 élèves
- Mme Naveau MS/GS : 29 élèves dont 17 MS et 12 GS
- M. Juberay CP : 22 élèves
- Mme Picard CE1/CE2 : 23 élèves dont 16 CE1 et 7 CE2
- Mme Marteau CE2/CM1 : 23 élèves dont 11 CE2 et 12 CM1
- Mme Depont CM1/CM2 : 24 élèves dont 7 CM1 et 17 CM2

Année prochaine : 139 élèves prévus (17 départs (CM2) 15 arrivées (PS))

Pas de remarque

2) Taux d'absentéisme de l'année 2014/2015 :

4,10 %

3) Résultats des élections des représentants d'élèves du 10 octobre :

50,09 % suffrages exprimés

4) Présentation du règlement intérieur de l'école année 2015/2016 :

Notre règlement est un extrait du règlement départemental.

Les parents demandent l'ajout au paragraphe 5.3.2. :

« Les enfants inscrits à la garderie sont récupérés par leurs parents dans le préau élémentaire ».

Ce règlement, avec l'ajout ci-dessus, est voté et adopté à l'unanimité.

5) Investissement en matériel de la municipalité :

Un grand merci à la municipalité pour l'achat du V P I dans la classe de Mme MARTEAU et de l'ordinateur portable de la classe de M. JUBERAY ainsi qu'une chaîne audio pour l'école.

6) Le Projet d'École :

Sa rédaction est achevée. Il comporte deux axes :

- Apprendre à comprendre
- Développer une culture artistique

7) Présentation de l'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires :

En raison des nouveaux rythmes scolaires, il ne faut pas plus de 6h d'enseignement par jour.

Les APC ont donc lieu le vendredi de 11h45 à 12h30 pour les classes de CE1/CE2 et celle de CM1/CM2.

Pour la classe de Mme Marteau, les A P C ont lieu le jeudi de 16 h 30 à 17 h 30.

M. JUBERAY assure son temps d'A P C les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 10.

Explication sur les contenus

8) Les actions et projets de classe :

École et Cinéma : classes de Mesdames DEPONT, MARTEAU et PICARD et M. JUBERAY

USEP : classe de Madame MARTEAU

Musique à l'école : classes de Mme BERRY et M. JUBERAY

Danse à l'école : en attente (réunion fin novembre)

Webtour : La classe de Mme DEPONT participera au Webtour et correspondra avec une classe de Coltainville par internet.

Correspondance scolaire pour les deux classes de maternelle :

PS: école de Mignières

MS/GS: école Emile Zola à Chartres.

La classe de Madame PICARD va à la piscine de l'Odysée le jeudi au premier trimestre. Les élèves de GS et de CP iront au troisième trimestre le mardi.

Une chorale est organisée avec les classes de Mesdames DEPONT, MARTEAU et PICARD et M. JUBERAY chaque mardi après-midi.

Les «Rencontres en chantant » maternelles se dérouleront fin mars/début avril à Nogent-le-Phaye. Les deux classes participeront.

La classe de Mme MARTEAU participera à une randonnée dans le cadre de l'USEP le 10 novembre à Moléans.

L'école participe au tri papier pour le Téléthon. Les classes souhaitent poursuivre l'action toute l'année.

Dates à retenir :

- Le marché de Noël est prévu le jeudi 17 décembre de 16h45 à 18h30.

- Toutes les classes participeront à une journée spéciale « Déguisons-nous » le jeudi 4 février. Crêpes, gaufres, beignets seront demandés aux parents et partagés avec tous vers 16h00 avec présentation de danses et chants.
- Le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 1^{er} juillet à la salle culturelle de Nogent-le-Phaye à 17h.

Les parents demandent un calendrier récapitulatif avec toutes les dates à établir, à afficher sur le panneau extérieur de l'école et à joindre sur le site internet de l'école.

2) L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires :

Les Temps d'Activités Périscolaires sont concentrés le vendredi après-midi, avec un professeur de musique et un professeur de sport ainsi que le personnel communal (2 + 5 personnes).

Le planning est affiché avec les groupes constitués sur le panneau extérieur de l'école.

77 enfants sont inscrits.

Un parent pose la question de l'avenir du créneau du vendredi.

3) Les questions des parents :

- Cantine : Une organisation avec une personne dédiée à la discipline pendant le 2^{ème} service serait-elle possible ? La mairie va y réfléchir. Le nettoyage des assiettes entre chaque plat serait préférable avec une fourchette.
- Règlement de la cantine : Mme LEBEY précise qu'au bout de 3 croix, un courrier sera envoyé aux familles. Les parents demandent de prévoir un règlement plus détaillé.
- Acoustique de la salle : l'IUT a conçu un appareil absorbant les sons. L'IUT a été contacté.
- Nombre de personnes qui surveillent la cour : 2.
- Païement de la cantine par virement : L'information est à communiquer aux parents
- Garderie : Trois personnes sont prévues de 16 h 30 à 17 h30, puis 2 de 17 h 30 à 18 h et 1 personne de 18h à 18h30. L'horaire de la garderie jusqu'à 18 h 30 est maintenu mais a engendré une hausse des tarifs.
- Les parents demandent si l'utilisation de la cantine pour le goûter est possible, Mme FRANCHET répond que cela occasionnerait un second ménage.
- Il serait souhaitable de rappeler aux élèves la possibilité de faire les devoirs dans la cantine.
- Mme FRANCHET communique les nouveaux tarifs cantine et garderie au 1^{er} janvier.
- Pour l'instant, le téléviseur est en panne. Choix du programme diffusé.

Les prochains conseils d'école auront lieu les 17 mars et 16 juin 2016.

La séance est levée à 20 h.

La secrétaire : Mme DEPONT

La directrice : Madame PICARD